

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA REGIE PERSONALISEE D'EXPLOITATION
DE L'AEROPORT DE BRIVE VALLEE DE LA DORDOGNE**



L'an deux mille vingt-cinq et le 01 avril à 10h30, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne 19600 NESPOULS - salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE, suite à une 2^e convocation conformément à l'article 6.1. des statuts de la Régie Personnalisée, le conseil d'administration n'ayant pu tenir sa séance du 25 mars en l'absence de quorum.

La convocation a été établie et affichée le 24 mars 2025.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze : Madame Pascale **BOISSIERAS**, Conseillère départementale (suppléante de M. COMBY)

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Yves GARY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2025-06 – Approbation du Compte Administratif 2024

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

Annule et remplace pour erreur matérielle.

En vertu de l'article L.2121-14 du CGCT, dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil d'administration élit son Président, le temps du vote du Compte Administratif.

Le Conseil d'Administration de la Régie, réuni sous la présidence de Yves GARY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par M. Julien Bounie, Président, cette personne s'étant retiré au moment du vote du compte administratif, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :



	<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>EXPLOITATION</u>	<u>TOTAL</u>
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 717 243,04	5 623 757,64	7 341 000,68
Titres de recettes émis (b)	896 790,34	5 482 538,35	6 379 328,69
Réductions de titres (c)		107 914,51	107 914,51
Recettes nettes (d = b - c)	896 790,34	5 374 623,84	6 271 414,18
<u>DEPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 717 243,04	5 623 757,64	7 341 000,68
Mandats émis (f)	1 003 444,97	6 372 792,67	7 376 237,64
Annulations des mandats (g)	0,00	931 343,53	931 343,53
Dépenses nettes (h = f - g)	1 003 444,97	5 441 449,14	6 444 894,11
<u>Résultats de l'exercice</u> <u>(d) - (h) Déficit</u>	-106 654,63	-66 825,30	-173 479,93
Résultats à la clôture de l'exercice précédent	+ 820 452,70	+ 137 192,89	+ 957 645,59
Part affectée à l'investissement	+ 820 452,70	+137 192,89	+ 957 645,59
Reports de l'exercice précédent			
<u>Résultats de clôture</u>	+ 713 798,07	+ 70 367,59	+ 784 165,66
Recettes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses à réaliser	+ 664 641,63	0,00	0,00

2) constate, pour le budget de la Régie Personnalisée, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4) arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

5) exprime l'avis qu'il y a lieu d'approver le compte administratif présenté pour l'exercice 2024, en ce qui concerne le Budget de la Régie Personnalisée pour l'exploitation de l'Aéroport Brive Souillac, par le Directeur (ordonnateur de la Régie).

C'est ce que je soumets à votre approbation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vue d'ensemble

Art.	Libellé	Report N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total Budget	Ecritures passées	Solde engagé disponible	% exéc.	Restes à réaliser
011	1 Charges à caractère général	1 586 106,71			1 586 106,71	1 495 086,16		91 020,55	94,26	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000 000,00			-16 000,00	1 984 000,00	1 949 857,78		34 142,22	98,28
014	Atténuation de produits									
65	Autres charges de gestion courante	1 408 553,14			220 000,00	1 628 553,14	1 605 332,83	1,03	23 219,28	98,57
	Total des dépenses de gestion courante	4 994 659,85			204 000,00	5 198 659,85	5 050 216,77	1,03	148 382,05	97,15
66	Charges financières	22 176,80			16 000,00	38 176,80	24 369,28		13 807,52	63,83
67	Charges exceptionnelles	10 000,00			177 682,48	187 682,48	167 564,58		20 117,90	89,28
68	Dotations aux provisions	5 800,00			18 648,17	24 448,17	24 448,17			100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés									
022	Dépenses imprévues									
	Total des dépenses réelles	5 032 636,65			416 330,65	5 448 967,30	5 266 638,80	1,03	182 307,47	96,65
023	<i>Virerment à la section d'investissement</i>									
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	181 120,99			- 6 330,65	174 790,34	174 790,34			100,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>									
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	181 120,99			- 6 330,65	174 790,34	174 790,34			100,00
002	Résultat reporté									
	TOTAL DES DEPENSES	5 213 757,64			410 000,00	5 623 757,64	5 441 449,14	1,03	182 307,47	96,76
013	Atténuation de charges	40 000,00				40 000,00	21 660,58		18 339,42	54,15
014	Produits des services, du domaine et ventes...	2 007 105,00			10 000,00	2 017 105,00	1 946 724,31		70 380,69	96,51
70	Produits des services, du domaine et ventes...									
73	Impôts et taxes									
74	Dotations et participations	710 000,00			20 000,00	730 000,00	674 624,23		55 375,77	92,41
75	Autres produits de gestion courante	475 064,75			10 000,00	485 064,75	630 178,98		-145 114,23	129,92
	Total des recette de gestion courante	3 232 169,75			40 000,00	3 272 169,75	3 273 188,10		-1 018,55	100,03
76	Produits financiers									
77	Produits exceptionnels	1 844 395,00			370 000,00	2 214 395,00	2 101 435,74		112 959,26	94,90
78	Reprises sur provisions									
	Total des recettes réel[les]	5 076 564,75			410 000,00	5 486 564,75	5 374 623,84		111 940,91	97,96
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>									
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>									
	<i>Total des recettes d'ordre</i>									
002	Résultat reporté									
	TOTAL DES RECHETTES									
	137 192,89					137 192,89			100,00	
	5 213 757,64					5 623 757,64	5 511 816,73		111 940,91	9*



SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	Libellé	Report N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total Budget	Ecritures passées	Solde engagé	% exéc.	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles		15 404,88			15 404,88	9 163,98	158,47	6 082,43	60,52
21	Immobilisations corporelles	3 258,57	236 495,99		-49 769,22	189 985,34	137 314,56	9 625,34	43 045,44	77,34
22	Immobilisations reçues en affectation									
23	Immobilisations en cours									
	Total des opérations d'équipement	646 357,82	50 000,00		-41 500,00	654 857,82				
	Total des dépenses d'équipement	649 616,39	301 900,87		-91 269,22	860 248,04	146 478,54	664 641,63	49 127,87	94,29
10	Dotations, fonds divers et réserves									
13	Subventions d'investissement									
16	Emprunts et dettes assimilées									
18	Compte de liaison : affectation à ...									
26	Participations et créances rattachées à des particip.									
27	Autres immobilisations financières									
020	Dépenses imprévues									
	Total des dépenses financières		122 056,43			734 938,57	856 905,00	856 966,43		
45	Total des opérations pour le compte de tiers		122 056,43			734 938,57	856 905,00	856 966,43		
	Total des dépenses réelles	649 616,39	423 957,30			643 669,35	1 717 243,04	1 003 444,97	664 641,63	97,14
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections									
041	Opérations patrimoniales									
	Total des dépenses d'ordre									
001	Solde d'exécution négatif reporté									
	TOTAL DES DEPENSES	649 616,39	423 957,30			643 669,35	1 717 243,04	1 003 444,97	664 641,63	97,14
	Vue de l'ensemble - Recettes									

Art.	Libellé	Report N-1	Vote BP	Vote BS	Cumul DM	Total Budget	Ecritures passées	Solde engagé	% exéc.	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement									
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165 et 166)		72 000,00			650 000,00	722 000,00	722 000,00		
20	Immobilisations incorporelles									
21	Immobilisations corporelles									
22	Immobilisations reçues en affectation									
23	Immobilisations en cours									
	Total des recettes d'équipement		72 000,00			650 000,00	722 000,00	722 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106)									
106	Réserves									
165	Emprunts et dettes assimilées (165 et 166)									
18	Compte de liaison : affectation à ...									
26	Participations et créances rattachées à des particip.									
27	Autres immobilisations financières									
	Total des recettes financières									
45	Total des opérations pour le compte de tiers									
	Total des recettes réelles		72 000,00			650 000,00	722 000,00	722 000,00		
021	Virement de la section de fonctionnement									
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		181 120,99			-6 330,65	174 790,34	174 790,34		
041	Opérations patrimoniales									
	Total des recettes d'ordre		181 120,99			-6 330,65	174 790,34	174 790,34		
001	Solde d'exécution positif reporté									
	TOTAL DES RECETTES		643 669,35		1 073 573,69		643 669,35	1 717 243,04	1 717 243,04	100,00



Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 3
Votes : Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

Adopté à l'unanimité
(2^e convocation)

Pour extrait certifié conforme
Le Président de séance
Yves GARY

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le ..15.04.2025.....

Publiée et notifiée le ..15.04.2025.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.